RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

PARLEMENT

59e Assemblée plénière du Forum parlementaire de la SADC

RAPPORT PAYS DES RECOMMANDATIONS DE LA 58E ASSEMBLEE PLENIERE SUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROTOCOLES DE LA SADC

Présenté par la délégation de la République démocratique du Congo

23 NOVEMBRE 2026

Monsieur le Président de l'Assemblée plénière,

Honorables Présidents des Parlements membres,

Madame la Secrétaire générale du Forum parlementaire de la SADC,

Honorables Députés,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole, au nom de la délégation de la République démocratique du Congo, pour présenter les observations de notre pays sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des protocoles de la SADC, conformément aux recommandations de la 58e Assemblée plénière.

Sur la signature et la ratification des protocoles

Lors de l'Assemblée générale de Luanda, la délégation de la République Démocratique du Congo avait rassuré de la détermination du pays à ratifier dans un bref le protocole de transformation, ce qui fut fait marquant ainsi notre engagement constant à contribuer à l construction régionale et aux dynamiques d'une intégration régionale accélérée.

La République démocratique du Congo réaffirme son attachement aux instruments juridiques régionaux destinés à promouvoir la paix, la sécurité, l'intégration économique, la démocratie et le développement durable dans l'espace SADC.

Elle reconnaît l'importance d'accélérer les procédures nationales relatives à la signature et à la ratification des protocoles régionaux, dans le respect de ses dispositions constitutionnelles.

Sur la transposition en droit interne

L'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo demeure attachée à l'harmonisation progressive de la législation nationale avec les engagements régionaux régulièrement souscrits par notre pays.

À cet effet, elle entend renforcer le suivi parlementaire des instruments juridiques de la SADC, en collaboration avec les institutions gouvernementales compétentes dans le respect des prescrits constitutionnels.

Sur la mise en œuvre des protocoles

La RDC considère que la ratification des instruments régionaux doit s'accompagner de mesures concrètes permettant leur application effective.

Une attention particulière doit être accordée aux domaines prioritaires, notamment :

- La paix et la sécurité régionales. Rien, alors rien ne pourra évoluer dans la région si les guerres continuent de dévaster nos pays comme c'est le cas actuellement en République Démocratique du Congo ;
- La promotion des droits humains et de l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- L'intégration économique et la libre circulation ;
- La coopération sanitaire et la protection sociale ;
- Le renforcement de la gouvernance démocratique.

Sur les recommandations de la 58e Assemblée plénière, La délégation congolaise réaffirme la nécessité de renforcer les mécanismes de suivi des résolutions adoptées par notre Forum.

Elle encourage notamment une collaboration accrue entre les Parlements nationaux, les gouvernements et le Secrétariat de la SADC, afin de faciliter la mise en œuvre des engagements régionaux.

Recommandations de la RDC

La République démocratique du Congo propose :

- Premièrement, le renforcement des mécanismes parlementaires de suivi de la ratification et de la mise en œuvre des protocoles.

- Deuxièmement, l'organisation d'échanges d'expériences entre les Parlements membres sur les bonnes pratiques de transposition législative.
-
- Troisièmement, le renforcement de l'assistance technique aux États membres dans le processus d'harmonisation juridique.

- Quatrièmement, la mise en place d'un mécanisme régulier d'évaluation des progrès accomplis dans l'exécution des résolutions du Forum.

Pour conclure,

Monsieur le Président,

La République démocratique du Congo demeure convaincue que l'intégration régionale ne saurait se limiter à l'adoption d'instruments juridiques. Elle doit se traduire par des actions concrètes au bénéfice de nos populations.

Notre Parlement réaffirme sa disponibilité à contribuer activement à cette dynamique collective, dans un esprit de solidarité, de coopération et de responsabilité partagée.

Je vous remercie de votre aimable attention.